Mise en ligne : 19 janvier 2014. Dernière modification : 11 juillet 2020. www.entreprises-coloniales.fr

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LANG-SON

Épisode précédent : Société Électricité de Langson www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Electricite_de_Langson.pdf

Au conseil de gouvernement (L'Information d'Indochine, économique et financière, 2 novembre 1935)

Substitution de la société « Énergie électrique de Langson » à la « Société Électricité de Langson » pour la concession et la distribution de l'énergie électrique dans ce centre.

Liste électorale des élections des délégués au Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin (Bulletin administratif du Tonkin, 1939, p. 2091-2100) www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CIEF-Tonkin-1939.pdf

PROVINCE DE LANGSON 11 Dilhan Paul Directeur Société « Énergie électrique » 42 ans Langson

L'Énergie électrique de Lang-Son (L'Information d'Indochine, économique et financière, 22 avril 1939)

L'Énergie électrique de Langson, dont l'administrateur unique est M. P. Dilhan ¹, nous prie de faire connaître qu'elle est entièrement distincte de la Société d'Électricité de Langson, dont les actionnaires seront appelés incessamment à se prononcer sur une proposition de dissolution anticipée.

¹ Paul Bihan : né le 9 juillet 1897 à Tarbes, d'un père professeur au Lycée, il s'engage en 1915 et termine la guerre comme lieutenant d'artillerie avec plusieurs citations élogieuses. Entre à l'École des Ponts (1921), puis à la CEMI.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Equipement_industriel.pdf

Il épouse à Hanoï en 1925 Marie-Louise Castaing et se remarie en 1934 à Neuilly-sur-Seine avec Marie Louise Étiennette Vialard. Il devient ensuite administrateur unique de l'Énergie électrique de Langson, puis administrateur de la Cie électrique minière indochinoise :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CEMI-Langson.pdf

En 1950, il est domicilié à Meknès-Plaisance (Maroc). Il décède le 5 juillet 1977 à Millas (Pyrénées-Orientales). *Chantecler*, du 18 juin 1936, p. 6, le présente comme chevalier de la Légion d'honneur, mais nous n'avons pu en trouver confirmation. (Rens. d'état-civil : Alain Warmé).

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN) LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS ANNÉE 1940

(Bulletin administratif du Tonkin, 1er avril 1940, pp. 474-484)

PROVINCE DE LANGSON 217 Dilhan Paul Dir. d'usine électrique Rue Paul-Doumer

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LANGSON Société anonyme au capital de 60.000 piastres Siège social : Langson, R. C. n° 22

Augmentation de capital (L'Information d'Indochine, économique et financière, 15 juin 1940)

L'assemblée générale tenue le 21 mai a vérifié et approuvé l'augmentation du capital à 60.000 piastres, décidée par la précédente assemblée tenue le 31 mars 1940.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit :

« Le fonds social est fixé à une somme de soixante mille piastres indochinoises divisé en six cents actions de cent piastres chacune ».

Expéditions:

1° De l'acte de dépôt des assemblées générales ayant décidé et approuvé l'augmentation du capital ;

2° De l'acte de déclaration de souscriptions et de versements, ont été déposées le 3 juin 1940 au greffe du tribunal de paix à compétence étendue de Langson.

L'administrateur unique.

(Journal officiel du 8 juin 1940)

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LANGSON Société anonyme fondée en 1935 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 3, p. 415)

Objet : distribution publique d'énergie électrique dans le centre de Langson.

Siège social: 70, rue Gouttenègre, Langson [= CEMI].

Capital social: 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 30.000 \$, en 300 actions de 100 \$, porté en 1940 à 60.000 \$, par émission de 300 actions de 100 \$, porté en 1943 à 100.000 \$, par émission au pair de 400 actions nouvelles de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : un administrateur unique.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin.

Répartition des bénéfices : en totalité aux actions, sauf la réserve légale.

Inscription à la cote : pas de marché.
